

# Étude de zone en Vallée de Seine

## Pourquoi une étude de zone en Vallée de Seine ?

**Premier COPIL**

**Jeudi 24 juin 2010**

## La surveillance de l'environnement : un souci partagé

- Une **forte densité** de population et d'industrie ;
- Les associations relaient régulièrement **l'inquiétude des riverains** ;
- L'étude de zone a été inscrite au programme de travail lors du dernier **conseil d'orientation du SPI** Vallée de Seine ;
- Elle s'inscrit dans le cadre du deuxième **Plan National Santé Environnement** (PNSE 2 - Action 32 « identifier et gérer les zones géographiques pour lesquelles on observe une surexposition aux substances toxiques »).

## Qu'est-ce qu'une étude de zone ?

- Une étude de zone est une démarche d'évaluation :
    - de l'état de l'environnement
    - de son impact sur :
      - la santé des populations
      - les milieux vulnérables
- dans une **aire géographique** où sont présentes entre autres des **sources de pollution industrielles**.
- L'objectif :
    - Répondre à la question : "**Est-ce que l'état des milieux est compatible avec les usages constatés ?** " ;
    - Proposer des **actions**.

## Qu'est-ce qu'une étude de zone ?

Selon la **méthodologie INERIS**, 3 ou 4 phases successives :

Phase 1 : un **état des lieux** : populations sensibles, milieux vulnérables, sources de polluants

- → polluants traceurs du risque
- → populations et zones sensibles
- → validation du périmètre
- → une modélisation de dispersion des substances,
- → établissement du schéma conceptuel d'exposition

Phase 2 : campagnes de **mesures complémentaires** dans l'environnement

- → valider les données théoriques
- → affiner les connaissances

## Qu'est-ce qu'une étude de Zone ?

### Phase 3 : **Interprétation de l'État des Milieux** (IEM)

- → Comparaison de l'état des milieux avec les valeurs réglementaires et le fond géochimique naturel
- → Propositions d'actions hiérarchisées (curatives, de préventions, de surveillance)

### Phase 4 : **Evaluation des Risques Sanitaires** (ERS)

- → pour approfondir l'interprétation des données (si besoin est)

## Qu'est-ce qu'une étude de zone ?

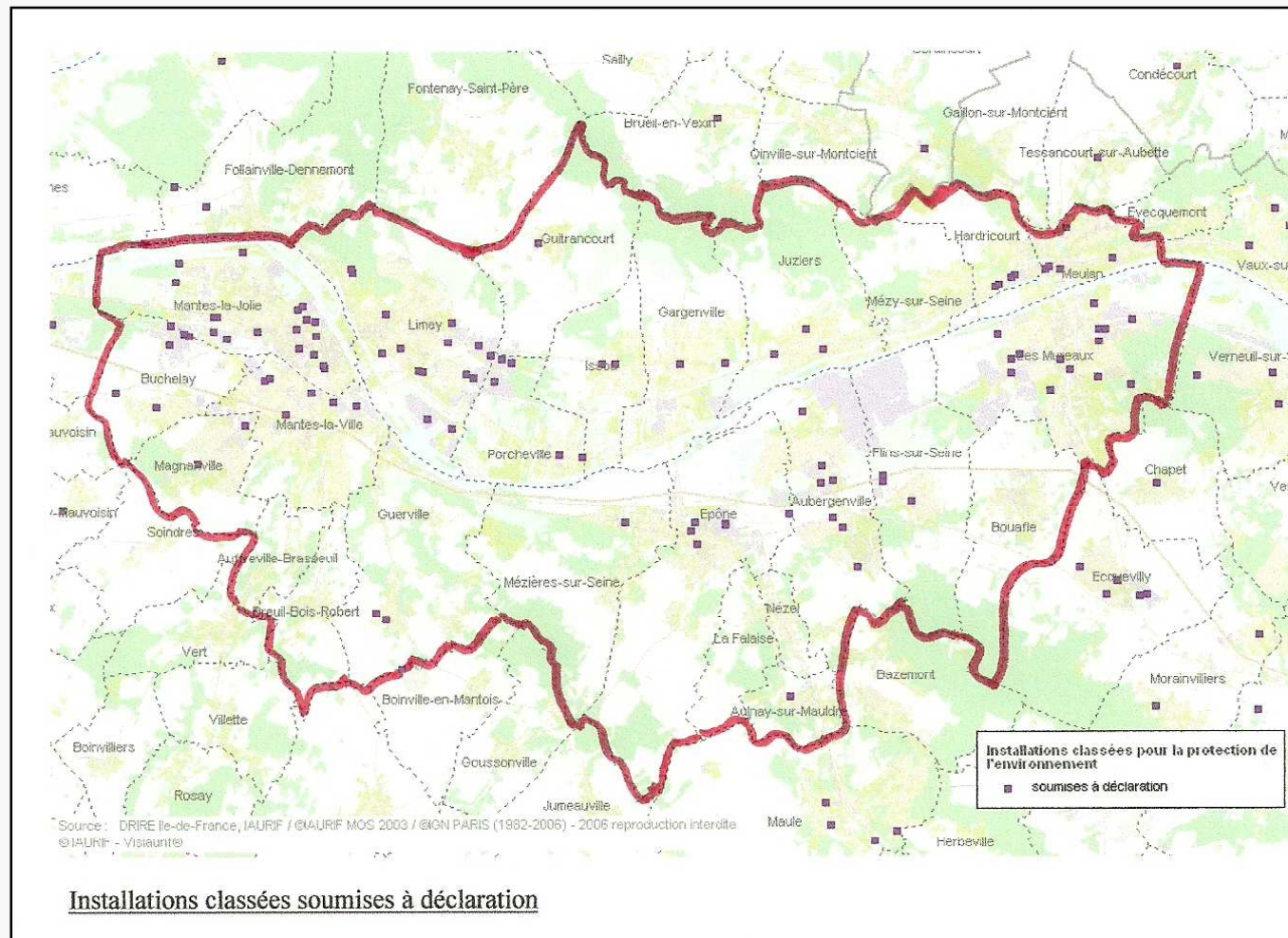
### Une démarche participative progressive et collégiale

- Un **comité de pilotage (COFIL)** valide :
  - les grandes orientations
  - le passage d'une phase à l'autre
- Il est composé des représentants des **différents collèges** :
  - associations,
  - élus
  - industriels,
  - administration,
  - personnes qualifiées
- Un **comité technique** assure :
  - le suivi du bureau d'étude
  - une communication à chaque étape importante du projet



# La Vallée de Seine : une zone sensible

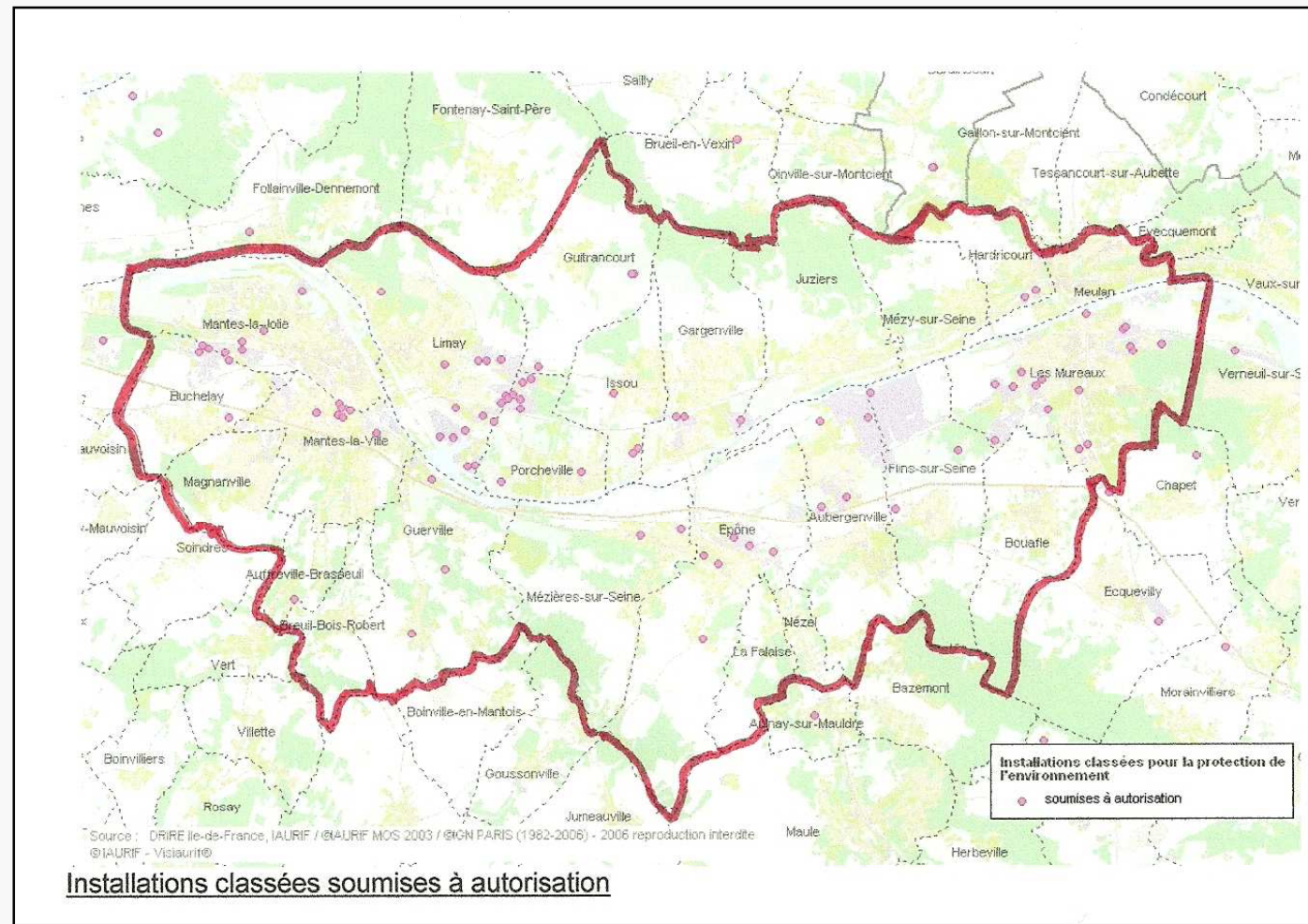
## Une forte densité industrielle : 140 installations à déclarations





# La Vallée de Seine : une zone sensible

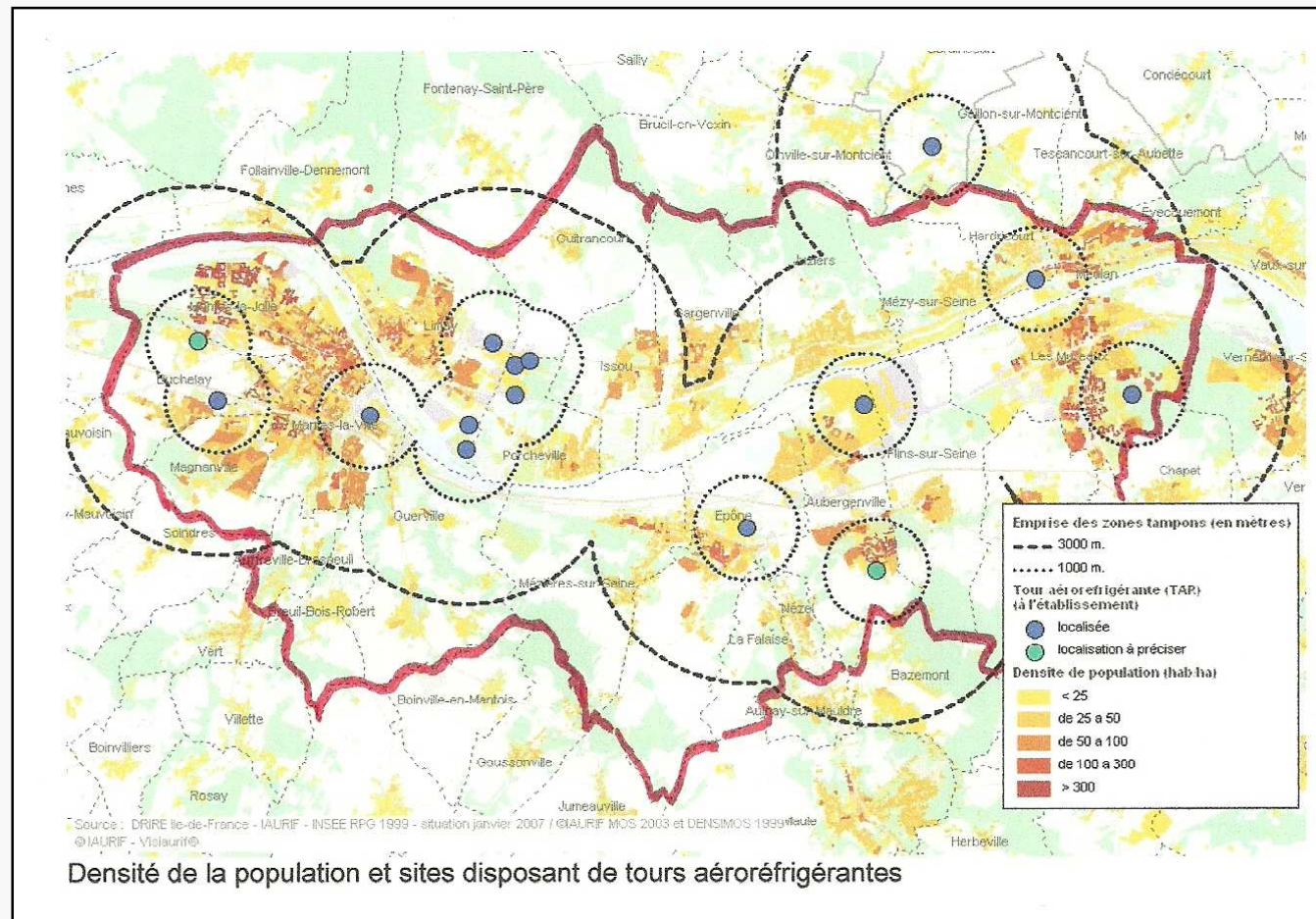
Une forte densité industrielle : 90 installations à autorisation





# La Vallée de Seine : une zone sensible

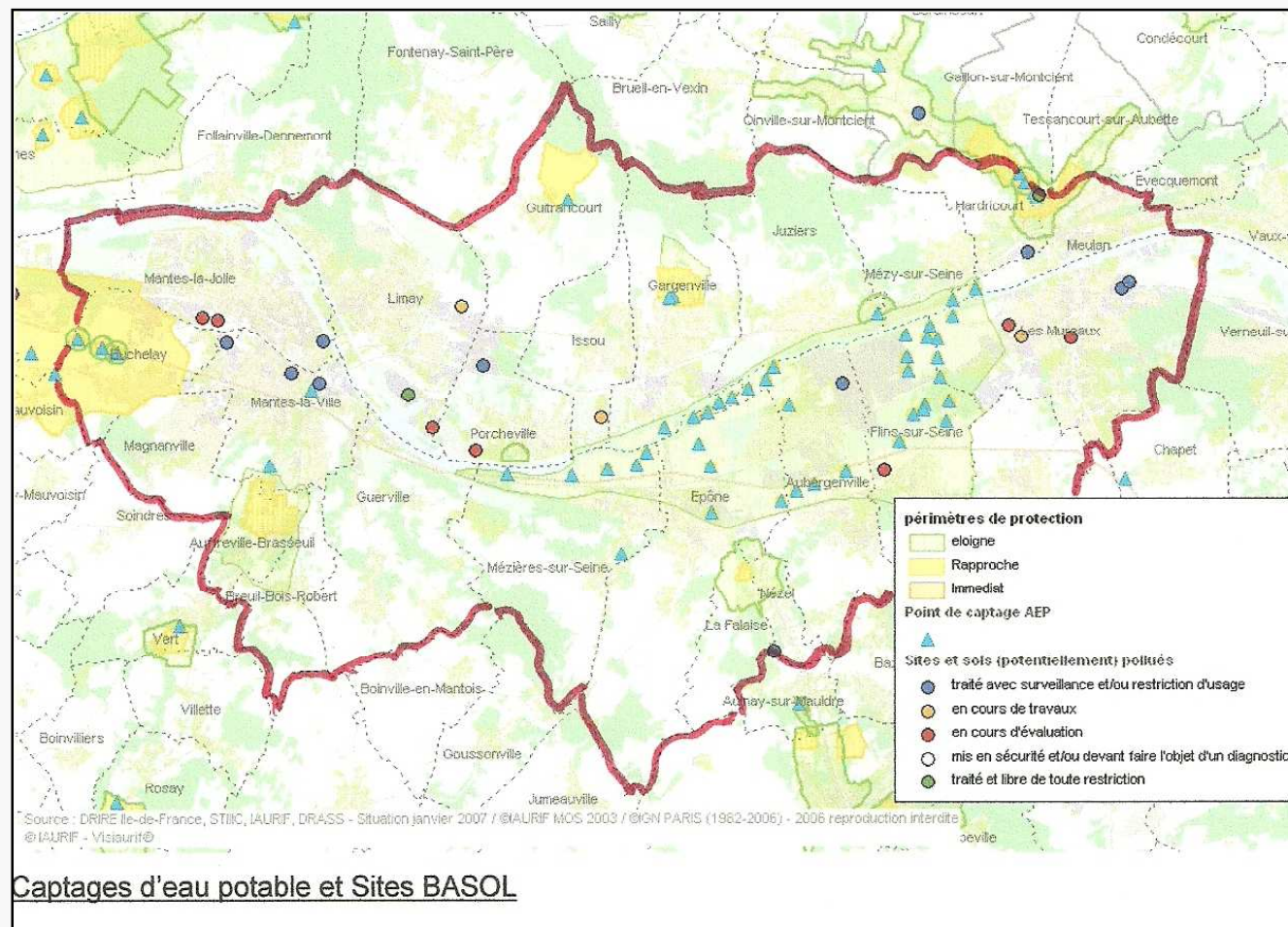
## Une population et un réseau de transport dense



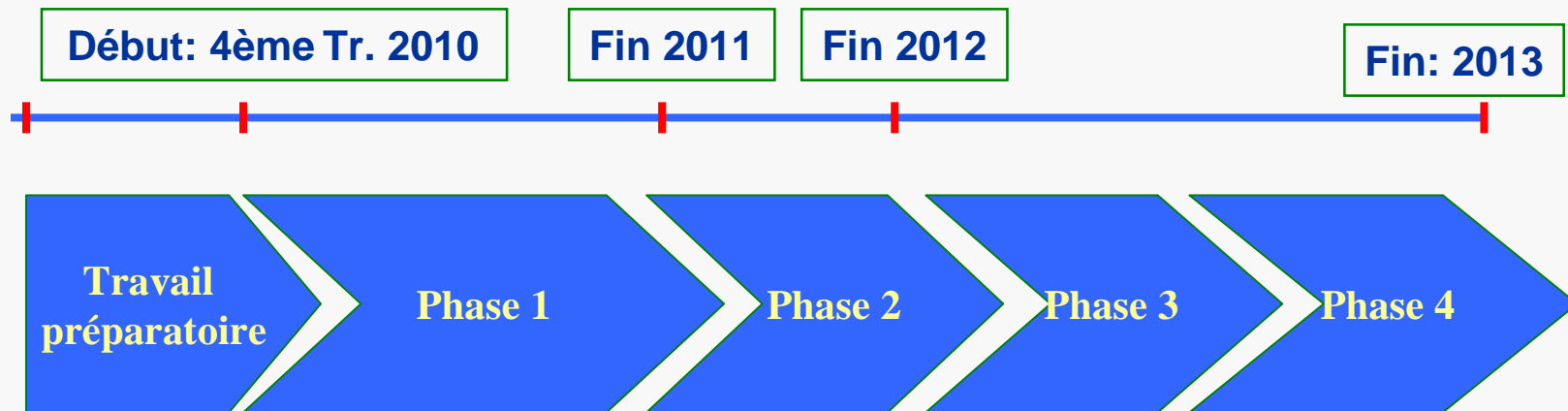


# La Vallée de Seine : une zone sensible

Des enjeux à protéger : captages d'eau potable et champ captant d'eau potable sur la zone



# Calendrier



## Travail préparatoire :

- sélection de la zone initiale ;
- rédaction du cahier du charges ;
- constitution du comité technique ;
- constitution du comité de pilotage ;
- recherche de financement ;
- sélection du bureau d'étude

## Financement

### Financement Public / Privé :

- La **première étape** (financement par le MEEDDM, demandé dans le cadre du PNSE 2 )
  - le recueil des données existantes sur les polluants
  - l'identification des populations et des milieux
  - la modélisation de la dispersion et des transferts
  - la sélection des polluants traceurs de risques
  - l'élaboration du schéma conceptuel d'exposition
  - la rédaction du cahier des charges des mesures dans l'environnement
- La **deuxième étape** (financement demandé à l'ASPI)
  - les mesures dans l'environnement
- La **troisième étape** (financement par l'Etat ou l'ASPI)
  - l'interprétation de l'état des milieux
  - la hiérarchisation des actions

S P I



VALLEE DE SEINE

**Merci de votre attention**